

SOMMAIRE DE LA LETTRE N°177

Le Coin des Épargnants

- Le tableau financier de la semaine
- La croissance ne fait pas tout

C'est déjà hier

- La zone euro finit par étonner
- Le premier trimestre sourit à l'économie française
- France, un souffle d'optimisme pour l'emploi
- Les États-Unis n'aiment pas vraiment l'hiver
- La FED joue la montre
- La croissance retient son souffle au Royaume-Uni

Le Coin de la Conjoncture

- La vie économique n'est pas un long fleuve tranquille
- Le déclin relatif de l'industrie française
- Taux d'emploi, la France peut encore mieux faire !
- Le Royaume-Uni, futur géant démographique de l'Union européenne à condition d'y rester !

Le Coin des Tendances

- Qui sont les bons élèves et les décrocheurs en Europe ?

Le Coin du graphique

- L'emploi sportif, une spécialité nordique

La semaine économique et financière

LE COIN DES EPARGNANTS

Le tableau financier de la semaine

	Résultats 29 avril 2016	Evolution sur 5 jours	Résultats 31 décembre 2015
CAC 40	4 428,96	-3,08 %	4 637
Dow Jones	17 773,64	-1,28 %	17 423
Nasdaq	4 775,36	-2,67 %	5107
Daxx Allemand	10 038,97	-3,22 %	10 743
Footsie	6 241,89	-1,09 %	6 242
Euro Stoxx 50	3 028,21	-3,59 %	3 100
Nikkei	16 666,05	-5,16 %	19 033
Taux de l'OAT France à 10 ans	0,646 %	+0,079 pt	0,993 %
Taux du Bund allemand à 10 ans	0,272 %	+0,046 pt	0,634 %
Taux du Trésor US à 10 ans	1,819%	-0,056 pt	2,269 %
Cours de l'euro / dollars	1,1455	+1,97 %	1,0854
Cours de l'once d'or en dollars	1 285,650	+3,41 %	1061
Cours du baril de pétrole Brent en dollars	47,455	+ 5,20 %	37,570

La croissance ne fait pas tout

Les bons résultats économiques n'ont pas fait, cette semaine, le bonheur des marchés financiers. Il en fut de même avec la hausse du pétrole et le statuquo de la FED. Toutes les places ont perdu du terrain.

Tentant de prédire l'avenir, les investisseurs s'inquiètent des mauvais indices américains. L'indice PMI de Chicago est tombé à 50,4 ce mois-ci, traduisant un ralentissement plus fort que prévu de l'activité manufacturière dans cette région, tandis que l'indice « UMich » de confiance des consommateurs a été révisé en baisse à 89 en donnée définitive. Les marchés ont également mal réagi à la décision de la Banque centrale du Japon de maintenir en l'état son programme d'assouplissement quantitatif. Les investisseurs espéraient en raison des signes avant-coureurs d'une récession à un élargissement du montant des rachats d'actifs qui est actuellement de 640 milliards d'euros par an ou à un abaissement des taux négatifs qui ont été introduits en janvier pour stimuler les prêts bancaires aux entreprises et aux ménages.

Au mois d'avril, à l'exception de Tokyo, toutes les grandes places ont vu leur principal indice progresser. Mais, à part le Dow Jones, tous les indices sont encore au-dessous du niveau atteint au 31 décembre 2015.

C'EST DEJA HIER

La zone euro finit par étonner

Les pessimistes en sont pour leur grade. La croissance au cours du premier trimestre en zone euro a atteint 0,6 % marquant ainsi une accélération par rapport à la fin de l'année dernière. Pour l'ensemble de l'Union européenne, la croissance du premier trimestre est estimée à 0,5% par rapport aux trois mois précédents et à 1,7% par rapport à janvier-mars 2015 selon Eurostat. La zone euro, trois ans après le Royaume-Uni et cinq ans après les Etats-Unis vient d'effacer l'impact de la crise de 2008/2009. Il y a presque de quoi sabrer le champagne...

Le premier trimestre sourit à l'économie française

Comme en 2015, la croissance démarre l'année sur les chapeaux de roue. En effet, au premier trimestre 2015, le PIB en volume a augmenté de 0,5 %, après +0,3 % au quatrième trimestre 2015.

Une croissance toujours en pointe

Cette croissance a été tirée par les dépenses de consommation des ménages qui ont augmenté de 1,2 % contre un recul de 0,1 % au dernier trimestre 2015. L'effet attentat s'est estompé et les Français ont repris le chemin des magasins. Plusieurs secteurs ont été dynamiques comme l'automobile et l'électroménager (achat de télévision en raison du passage à la haute-définition, de l'Euro 2016 et des JO de Rio).

Investissement positif pour les entreprises mais toujours négatif pour les ménages

L'investissement des entreprises est en progrès profitant des faibles taux d'intérêt. Il augmente de 0,9 % après 0,7 % au dernier trimestre 2015. Ce résultat est important car il témoigne de la confiance restaurée des chefs d'entreprise. Il pourrait déboucher sur une fortification de la croissance dans les prochains mois.

L'investissement des ménages est, en revanche, toujours en baisse malgré quelques signes positifs sur le marché de la construction. Il a reculé de 0,2 % au premier trimestre 2016. Certes, la baisse est en régression par rapport aux trimestres précédents. Elle avait atteint 0,9 % au quatrième trimestre 2015.

Le commerce extérieur le maillon faible

Le commerce extérieur continue à être un point noir pour l'économie française. Les exportations se sont contractées de 0,2 % au premier trimestre quand les importations ont progressé de 0,5 %. Certes, il y a une nette décélération des importations qui avaient cru de 2,1 % au 4^{ème} trimestre 2015. Néanmoins, le commerce extérieur a contribué négativement à la croissance de 0,2 point. La France souffre comme tous ses partenaires du ralentissement du commerce international et des pays émergents.

Les variations de stock ont, par ailleurs, contribué négativement à hauteur de 0,2 point contre un apport positif de 0,5 point au 4^{ème} trimestre 2015.

La croissance française qui repose fortement sur la consommation engrange toujours les effets de la baisse du pétrole qui a contribué à améliorer le pouvoir d'achat des ménages. Il est à noter que ces derniers ont au cours du dernier trimestre 2015 accru de manière significative leur effort d'épargne qui est passé de 15,4 à 15,9 % du revenu disponible brut. Le taux d'épargne financière a atteint un sommet à 7,1 %. Il est possible qu'au cours du premier trimestre 2016, les ménages aient utilisé une partie de cette épargne dont une partie non négligeable a été laissée sur les comptes courants pour réaliser des dépenses de consommation.

Compte tenu de l'acquis de croissance, 1 %, l'objectif de 1,5 % fixé par le Gouvernement n'apparaît pas inatteignable. Certes, il convient d'être prudent au regard de la situation économique internationale. La France résiste mieux que l'Allemagne, par exemple, quand le commerce international ralentit. Néanmoins, nous serons impactés si ce ralentissement se poursuit sur l'ensemble de l'année. Il est à noter que la Commission européenne et le FMI sont plus prudents que le Gouvernement en matière de prévision de croissance pour la France en ayant retenu respectivement 1,3 et 1,1 % comme taux de croissance.

Ce bon résultat qui s'accompagne d'une décrue du chômage en mars ne doit pas masquer certaines réalités. La France fait moins bien que la moyenne de la zone euro qui est à 0,6 %. La production industrielle patine. Elle est en recul sur le dernier trimestre et est loin d'avoir retrouvé son niveau d'avant crise. Par ailleurs, la confiance des ménages est sur un plateau depuis plusieurs mois traduisant un état d'esprit attentiste.

France, un souffle d'optimisme pour l'emploi

Le nombre de demandeurs a reculé de 60 000, en mars, soit une baisse de 1,7 %. Sur les trois premiers mois de l'année, la diminution atteint 1,4 %. Néanmoins, sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi est toujours en hausse de 0,5 %. La France figure

toujours parmi les mauvais élèves de l'Union européenne et de la zone euro. En un an, le taux de chômage a diminué de 0,8 point quand il est stable en France (selon les statistiques d'Eurostat qui diffèrent de celles de Pôle Emploi).

La France métropolitaine comptait, à fin mars, 3 531 000 demandeurs d'emploi. Au début du quinquennat de François Hollande, le nombre de demandeurs était de 2 922 800 (mai 2012). En quatre ans, le nombre de demandeurs d'emploi s'est accru de 20 %.

La bonne nouvelle du mois de mars provient du fait que le chômage baisse pour tous les âges, chez les jeunes de moins de 25 ans comme pour les plus de 50 ans et les 25-50 ans. Sur un an, en revanche, la situation des seniors s'est fortement dégradée : hausse de 6,5 % du chômage contre une baisse de 6,4 % chez les moins de 25 ans.

Le bon résultat du mois de mars repose sur un déplacement de demandeurs d'emploi de la catégorie A vers les catégories B et C. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories B (moins de 78 heures de travail par mois) et C (plus de 78 heures de travail par mois) augmentent de 2,5 % au mois de mars. De nombreux chômeurs retrouvent un emploi à temps partiel ou en intérim tout en continuant à rechercher un contrat moins précaire. L'intérim et le travail à temps partiels se développent sans pour autant, du moins pour le moment, s'accompagner d'un fort volant de création de CDI à temps complet. Par ailleurs, le nombre de radiations reste important. Les sorties pour défaut d'actualisation sont au plus haut sur ces dix dernières années (près de 230 000 sur trois mois). La multiplication des radiations témoigne sans nul doute d'un meilleur contrôle de la part de Pôle Emploi ; par ailleurs, des demandeurs d'emploi peuvent négliger d'effectuer leur déclaration du fait qu'ils ont repris un emploi. Mais, un certain nombre renoncent également à effectuer ses démarches officielles par abandon ou du fait qu'ils sont arrivés en fin de droit.

Il est à noter que si, sur un mois, la durée moyenne du chômage baisse de 8 jours (catégories A, B et C) mais elle est en augmentation de 20 jours sur un an en France métropolitaine.

Au-delà de l'effet radiation, la petite embellie de l'emploi au cours du premier trimestre 2016 est imputable à l'amélioration de la conjoncture. La consommation a connu deux bons premiers mois de l'année et le climat des affaires reste globalement bon voire en progrès pour le secteur du bâtiment et de la construction. Il convient néanmoins de souligner que la production industrielle a été en recul assez net en février (-0,9 %).

Les États-Unis n'aiment pas vraiment l'hiver

Le premier trimestre est moins bon que prévu mais n'a pas été, pour autant, catastrophique.

Le Produit intérieur brut (PIB) américain n'a progressé que de 0,5 % de janvier à mars, en rythme annualisé et données corrigées des variations saisonnières. Il s'agit de la plus faible expansion depuis l'hiver 2014 qui s'était traduite par une contraction.

Ce chiffre a déçu les analystes qui espéraient une croissance de 0,9 %, après une croissance modérée de 1,4 % au dernier trimestre 2015.

« Le ralentissement de la croissance reflète une chute plus prononcée des investissements non résidentiels, une décélération des dépenses de consommation, un recul des dépenses fédérales et des importations devenues positives », a souligné le gouvernement.

Les dépenses des consommateurs n'ont augmenté que de 1,9 % soit leur plus faible progression depuis le 1^{er} trimestre 2015. La baisse ou la faible augmentation des prix expliquent ce résultat.

La chute des investissements des entreprises qui a atteint 5,9 %, était en partie attendue mais peut-être pas à ce niveau. Cette contraction est la plus forte enregistrée depuis le 2^{ème} trimestre 2009, en pleine récession. C'est évidemment l'industrie extractive qui est à l'origine de ce recul. La baisse de l'investissement atteint 86 % pour ce secteur, baisse sans précédent. Une telle baisse devrait se faire ressentir dans la production américaine de pétrole et de gaz à la fin de l'année 2016 et en 2017.

Toujours en raison du dollar fort mais aussi en raison du ralentissement des pays émergents (la Chine mais aussi l'Amérique Latine et tout particulièrement le Brésil), les exportations ont poursuivi leur retrait (-2,6%) ; les importations ont légèrement progressé (+0,2%). Le commerce extérieur a donc contribué négativement à la croissance.

Par ailleurs, toujours dans le cadre du plan d'assainissement des comptes publics, en ce début d'année, les dépenses de l'État fédéral ont enregistré une baisse de 1,6 %.

Malgré ces points négatifs, il est à noter que le marché immobilier, à travers les dépenses résidentielles, a enregistré une progression de 14,8 % soit le rythme de croissance le plus fort depuis la fin 2012.

La croissance du 1^{er} trimestre est de moins en moins représentative de la croissance annuelle aux États-Unis, même si cette année le climat a été plus clément qu'en 2014 et qu'en 2015. Il ne faut pas extrapoler le résultat de ce premier trimestre qui est très marqué par les problèmes que rencontre le secteur énergétique en raison de la chute du prix du pétrole. Malgré l'échec de la conférence de Doha, les producteurs de pétrole semblent vouloir stabiliser le marché. Les problèmes de plusieurs pays de l'OPEP alliés de l'Arabie Saoudite devraient conduire cette dernière à assouplir sa position maximaliste vis-à-vis de l'Iran.

La Fed joue la montre

Sans trop de surprise, la Réserve fédérale américaine a décidé de maintenir inchangé ses taux tout en déclarant que la porte était ouverte à une hausse pour le mois de juin. Ainsi après deux jours de débat, le comité de politique monétaire (FOMC) de la Fed a conservé la fourchette de 0,25 % à 0,50 % pour son principal taux, fourchette

qui date du mois de décembre. Elle a donc décidé de temporiser après ce relèvement de taux qui était le premier depuis près de dix ans.

Le FOMC a souligné dans son communiqué que l'amélioration du marché du travail se poursuit en dépit du récent ralentissement de la croissance et qu'il continue de surveiller l'évolution des prix. Le FOMC se déclare attentif aux facteurs défavorables liés à la situation économique et financière internationale. Dans le communiqué, le mot « risque », lié à ces facteurs a disparu, traduisant un léger retour de l'optimisme. L'amélioration depuis plus d'un mois des marchés financiers et une certaine banalisation du ralentissement économique chinois ont sans nul doute conduit à cette révision lexicologique.

La prudence de la FED n'est pas sans lien avec les résultats de la croissance qui, sans être catastrophiques, soulignent que l'économie américaine doit faire face à des vents contraires.

La croissance retient son souffle au Royaume-Uni

Cela avait été prédit mais cela se concrétise, la campagne pour le référendum du 23 juin prochain tend à refroidir la croissance britannique. Le taux de croissance n'a été que de 0,4 % au premier trimestre de 2016 par rapport au précédent, selon l'Office des statistiques nationales (ONS) britannique. Ces chiffres, conformes aux attentes des économistes, marquent néanmoins un ralentissement car, au dernier trimestre 2015, le PIB s'était accru de 0,6 %.

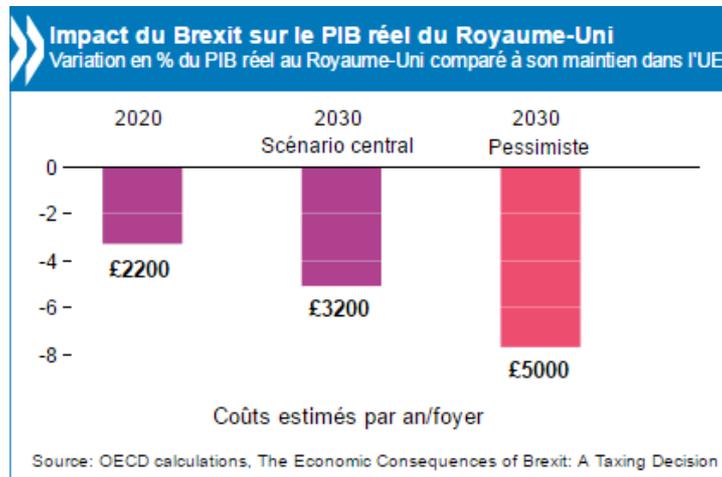
Dans un rapport présenté à Londres, l'OCDE souligne qu'un éventuel Brexit « conduirait à un choc négatif majeur pour l'économie du pays et aurait des incidences pour tous les membres de l'OCDE, en particulier en Europe ».

Selon les calculs de l'OCDE, le PIB serait 3 % plus faible d'ici 2020 en cas de sortie de l'Union comparé au scénario d'un maintien. Le manque à gagner par ménage britannique serait de 2.250 livres (2.900 euros). Avec le temps, le manque à gagner augmenterait ; ainsi, en 2030, le PIB serait inférieur de plus de 5 % comparé au statu quo et les ménages seraient privés de 3.200 livres. Ce choc sur le niveau de vie des foyers britanniques reviendrait, dans les faits, à un « impôt Brexit » permanent prélevé sur les ménages, indique l'OCDE

Sur le court terme, l'économie « serait affectée par le durcissement des conditions financières et l'affaiblissement de la confiance » puis « par le relèvement des obstacles aux échanges et les conséquences précoces des limitations à la mobilité de la main-d'œuvre ». A plus long terme, le Royaume-Uni serait pénalisé au niveau des capitaux, de l'immigration et du progrès technique. La moindre exposition à la concurrence réduirait les gains de productivité tout comme le ralentissement des échanges.

L'arrêt du financement du budget de l'Union européenne ne serait pas une bonne affaire pour le Royaume-Uni. En effet, le gain de 0,3 % à 0,4 % du PIB par an avec l'annulation des transferts nets vers le budget de l'UE serait plus qu'effacé par l'impact

de la moindre progression du PIB. Le déficit budgétaire augmenterait de 0,9 point de pourcentage de PIB d'ici 2019 en cas de sortie.



LE COIN DE LA CONJONCTURE

La vie économique n'est pas un long fleuve tranquille

L'Europe est à peine sortie d'une de ses plus longues récessions que certains experts pensent à la prochaine en soulignant qu'il est indispensable de trouver de nouveaux outils afin de pouvoir la combattre.

Une croissance sous contraintes

Même si le PIB est aujourd'hui supérieur à son niveau d'avant crise, certains doutent de la réelle sortie de la récession de la zone. Des facteurs extérieurs ou artificiels ont permis de sortir de la récession sans pour autant enclencher un cycle de croissance.

Les faibles gains de productivité enregistrés depuis la crise de 2008 prouveraient que l'Europe est incapable, sans stimuli, de créer de la richesse. La croissance annuelle de la productivité peine à atteindre 1 % quand le taux avant crise était de 2 %. Cette baisse de la croissance de la productivité n'est pas spécifique à l'Europe mais elle y est plus forte qu'ailleurs. Tous les instituts de conjoncture abaissent leurs prévisions pour les gains de productivité. Le digital déçoit pour le moment. Il offre de l'agrément sans pour autant déboucher sur de la croissance à moins qu'il y ait une erreur d'appréciation, une incapacité à mesurer les effets induits. Il n'en demeure pas moins que pour paraphraser Robert Solow, nous voyons des datas et des objets connectés partout sauf dans les statistiques économiques.

La reprise de la zone euro en cours repose sur la chute du prix du pétrole. Sans cette chute, la croissance aurait été de 0,3 et de 0,6 %. Respectivement en 2014 et 2015. Deux autres facteurs exceptionnels ont également contribué à la croissance, les taux d'intérêt historiquement bas et la dépréciation de l'euro.

Compte tenu du retard pris en matière de consommation et d'investissement, la reprise apparaît bien modeste. Les agents économiques, par aversion aux risques, refusent de dépenser la totalité de leurs gains. Les ménages n'ont que partiellement utilisé les gains de pouvoir d'achat générés par la baisse du prix de pétrole pour consommer ; de même les entreprises rechignent à investir malgré l'amélioration de leurs marges. L'empreinte de la crise reste forte et continue à peser sur les comportements des acteurs économiques.

La faible inflation contraint par ailleurs les agents endettés à épargner plus fortement qu'auparavant. En effet, la dette accumulée ne se dévalorise pas.

La croissance est également entravée par le maintien dans plusieurs pays de la zone euro d'un fort taux de chômage.

Quels sont les facteurs qui pourraient provoquer une nouvelle récession en Europe ?

Une hausse rapide du cours des matières premières et du pétrole pourrait remettre en cause la reprise européenne. En l'état actuel, il est peu probable que le déséquilibre entre offre et demande de pétrole ne se réduise rapidement. De ce fait, la survenue d'un choc pétrolier serait plutôt la conséquence d'une crise au Moyen Orient. Si pour 2016, un choc pétrolier n'est guère probable, après 2017, en raison du désinvestissement au sein du secteur pétrolier, les cours du pétrole pourraient vite remonter. Une remontée rapide du pétrole de 40 à 90 dollars le baril aurait un impact évident sur l'activité des pays européens surtout si les salaires ne faisaient pas l'objet de relèvement.

La croissance européenne pourrait pâtir d'un ralentissement accentué de la croissance chinoise. Si elle était amenée à passer sous la barre des 5 %, cela pourrait avoir des incidences non négligeables sur les exportations européennes. Un point de croissance de moins en Chine, c'est entre un quart à un tiers de point de moins pour la zone euro.

Une augmentation forte des taux d'intérêt pourrait également toucher l'Europe, même si ce scénario n'est pas le plus probable. Une hausse des taux américains provoquerait une dépréciation de l'euro ce qui pourrait favoriser les exportations. En revanche, elle obligerait, sauf à accroître le quantitative easing, à un relèvement des taux européens, ce qui serait préjudiciable à la croissance.

Comment les États européens pourraient réagir face à une menace de récession ?

En 2008 / 2009, les États européens ont utilisé l'arme budgétaire et l'endettement pour contrecarrer la récession. Or, au vu du niveau atteint par la dette publique, les marges de manœuvre sont faibles sauf pour l'Allemagne.

Pour surmonter cet écueil, les États européens pourraient demander à l'échelon européen d'intervenir en adoptant un super plan Juncker de soutien à l'activité. Cela reviendrait à faire accepter un pas en avant vers le fédéralisme souhaité par certains.

La zone euro ou l'Europe pourrait se doter d'un fond d'action conjoncturelle pourvue d'une ligne de crédit.

L'autre voie possible passerait par une politique monétaire encore plus accommodante. Une augmentation des rachats d'actifs pourrait être envisagée et concerner les titres privés. Enfin, en dernière instance, selon Peter Praet, chef économiste de la BCE, « toutes les banques centrales » peuvent imprimer des billets et les faire parvenir à tout un chacun. Cette solution prend le nom d'helicopter money. Des comptes bancaires se trouveraient ainsi crédités d'une certaine somme. Les comptes en question pourraient être ceux des collectivités publiques, voire des particuliers. Dans ce dernier cas, l'objectif serait de relancer la consommation. En l'état actuel, la Banque Centrale Européenne n'a pas mandat pour mener une telle politique. Certes, elle pourrait souligner que son action vise à lutter contre la déflation. L'attribution directe d'argent aboutirait à doter la Banque Centrale de pouvoirs budgétaires. Il est donc peu probable que la BCE s'engage directement sur cette voie.

Le déclin relatif de l'industrie française

De 1970 à 2014, la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière française, près de 214 milliards d'euros, a fortement augmenté (multiplication par 8,6) mais son poids dans l'ensemble de l'économie a été divisé par deux passant de 22,3 à 11,2 %. Sur cette période, la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie a été multipliée par plus de 17. La contraction de la valeur ajoutée industrielle est imputable avant tout à la baisse des prix relatifs. Les gains de productivité ont plus été rapides dans l'industrie manufacturière que dans l'ensemble de l'économie. La crise de 2008 marque une rupture. Le recul de l'industrie n'est plus relatif mais bien réel avec, à la clef, une diminution de la valeur ajoutée.

La baisse des prix de l'industrie manufacturière a donc été permise par des gains de productivité plus importants dans cette branche que dans le reste de l'économie. De 1970 à 2014, la productivité apparente du travail s'est accrue de 3,2 % en moyenne dans l'industrie manufacturière contre + 1,7 % dans l'ensemble de l'économie. Dans le même temps, la part des services, principalement marchands hors commerce, a fortement progressé dans la valeur ajoutée de l'économie de 31,7 % en 1970 à 45,4 % en 2014. Celle du commerce s'est légèrement réduite de 12,5 % à 10,3 %.

Le recul de l'industrie doit être relativisé car les entreprises ont procédé à des externalisations au profit des services. Les consommations intermédiaires de services marchands ont fortement augmenté. Elles se sont accrues plus rapidement que la production, pesant sur la valeur ajoutée. Ces externalisations ont essentiellement eu lieu dans les années 90. Par ailleurs, à partir des années 80, la mondialisation des échanges internationaux a modifié en profondeur le secteur industriel. De plus en plus de biens intermédiaires ont été achetés à l'extérieur. En outre, les délocalisations et la concurrence étrangère ont conduit à des fermetures d'établissements.

De 1970 à 2014, la production manufacturière a progressé nettement en valeur et en volume, mais beaucoup moins que les importations. En valeur, la production s'est accrue de 5,2 % en moyenne par an et les importations de 8,4 %. Au total, la part des

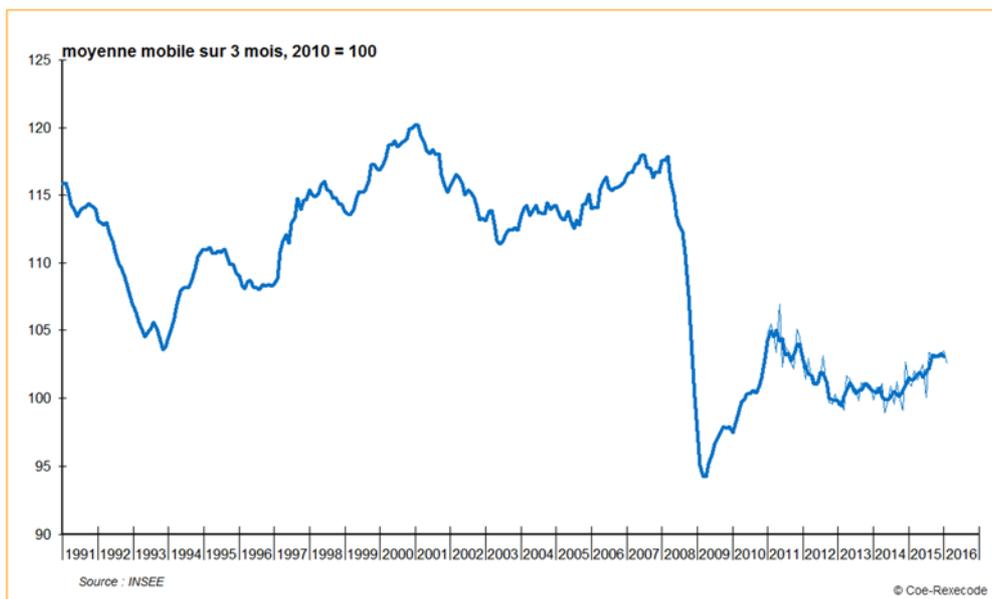
importations dans les produits manufacturés atteint 36 % en valeur courante en 2014, contre 13 % en 1970. C'est de 1979 à 1989 que la progression est la plus marquée.

La mondialisation des échanges a également abouti à une forte croissance des exportations de produits manufacturés français. De 1970 à 2014, la hausse annuelle est de 8,1 % en valeur et de 5,1 % en volume. La France exporte des biens industriels de fortes valeurs dont les prix augmentent quand elle importe des produits courants enregistrant des baisses de tarif. Néanmoins, sur la période, le solde extérieur des produits manufacturés s'est dégradé après un excédent record en 1997, et devient déficitaire à partir 2007. Le déficit est maximal en 2011, avant de se réduire régulièrement depuis.

Du fait que le marché des biens industriels est de plus en plus un marché de renouvellement et non d'équipement et en raison du vieillissement de la population, de 1970 à 2014, la demande intérieure finale de produits manufacturés progresse moins vite que celle de services (5,8 % contre 7,7 % en valeur). Cette moindre progression s'explique par ailleurs par un effet prix, les biens industriels augmentant moins vite que les services et par un effet revenu (plus un ménage a des revenus élevés, plus il consomme des services).

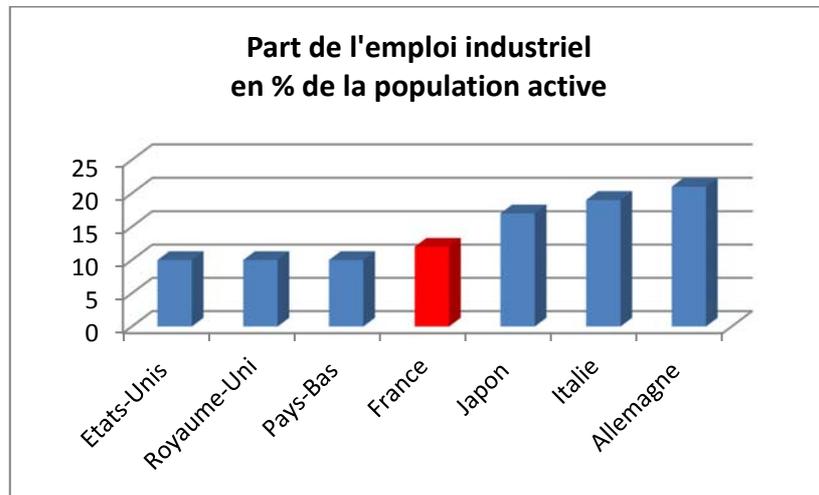
L'industrie française a donc réussi à résister jusque à la crise de 2008 en maintenant son niveau de production. Elle n'arrive pas, depuis le choc généré par cette crise, à récupérer ses positions.

La production industrielle française



Au niveau des effectifs, du fait des externalisations, des délocalisations et des fermetures, l'industrie française a fortement réduit ses effectifs. La France a perdu 2 millions d'emplois industriels en 30 ans. L'industrie représentait, en 1973, 28 % de l'emploi total quand ce taux est de moins de 12 % en 2015. Il convient de souligner

que l'Allemagne a également connu, sur la même période, une fonte de ses effectifs industriels de 15 points tout comme les États-Unis.



Source : OCDE – Cercle de l'Épargne

Le Royaume-Uni, futur géant démographique de l'Union européenne, à condition d'y rester !

La France, sauf poursuite du flux de migrants au profit de l'Allemagne, sera le pays le plus peuplé de la zone euro en 2060, avec près de 75,6 millions d'habitants (66 millions en 2015). L'Allemagne ne compterait alors que 71 millions d'habitants contre 80,7 millions en 2015. Mais au niveau de l'Union européenne, c'est le Royaume-Uni qui devrait devenir l'État le plus peuplé avec 79,9 millions d'habitants en 2060 contre 64,6 millions en 2015. Le Royaume-Uni devrait dépasser la France en 2030. Forte de sa puissance démographique, le Royaume-Uni pourrait avoir un poids plus important au sein de l'Union européenne avec comme risque de voir sa contribution s'élever.

Parmi les autres grands États, l'Espagne resterait assez stable avec une population passant de 46,4 à 46,1 millions d'habitants de 2015 à 2060. Sur la même période, l'Italie passerait de 61 à 66,3 millions d'habitants quand la Pologne passerait de 38,5 à 33,3 millions d'habitants. Le déclin démographique est marqué essentiellement dans les pays d'Europe centrale (République tchèque, Roumanie, etc...).

Taux d'emploi, la France peut encore mieux faire !

Le taux d'emploi constitue un élément important dans l'équilibre des régimes de retraite. Il conditionne le montant des cotisations versées aux différentes caisses. Par ailleurs, un taux d'emploi élevé chez les seniors et tout particulièrement au-delà de 60 ans signifie non seulement plus de cotisations mais aussi moins de prestations retraite.

En 2015, au sein de l'Union européenne, le taux d'emploi des 20-64 ans s'est établi à 70,1 %. En France, ce taux est de 70 %. Il a progressé de 0,1 point par rapport à 2014. Ce taux est nettement inférieur au taux suédois (80,5 %), allemand (78 %) et à celui du Royaume-Uni (76,9 %). La France est, par ailleurs, encore assez loin de l'objectif qui lui a été assigné par la Commission de Bruxelles (75 %) pour 2020. Les

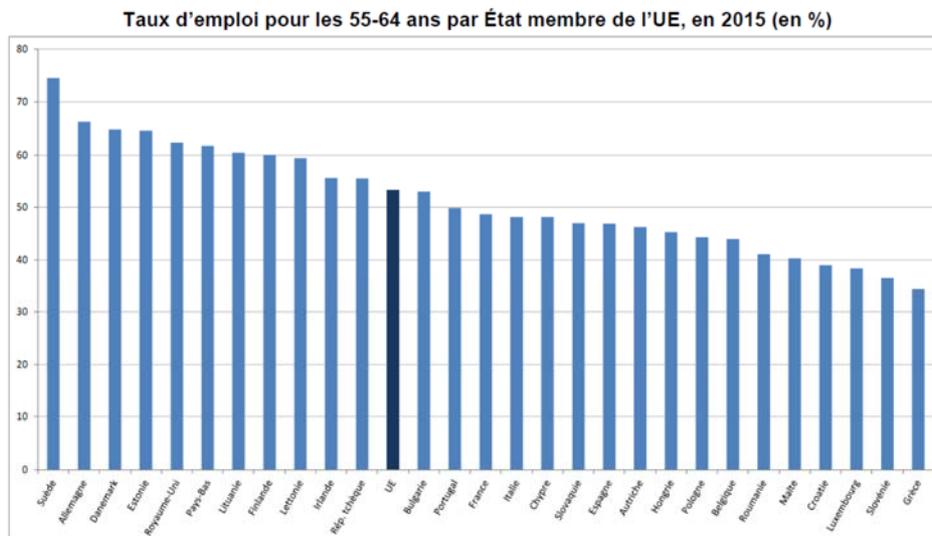
meilleurs taux d'emploi sont rencontrés essentiellement dans les pays d'Europe du Nord. Les taux d'emploi les plus faibles sont observés en Grèce (54,9 %) et en Italie (60 %).

Par rapport à 2014, le taux d'emploi des 20-64 ans est en hausse dans quasiment tous les États membres en 2015, plus particulièrement en Hongrie, en Estonie ou en Espagne.

La progression de l'emploi des seniors au nom de l'intérêt des retraités

Avec le report des âges de la retraite ou l'allongement de la durée de cotisation, l'emploi des seniors progresse dans la quasi-totalité des pays européens. Le taux d'emploi des 55-64 ans est désormais de 53,3 % contre 38,4 % en 2002.

La croissance a été plus forte chez les femmes (de 29,1 % en 2002 à 46,9 % en 2015) que chez les hommes (de 48,2 % en 2002 à 60,1 % en 2015). En conséquence, l'écart entre le taux d'emploi des femmes et celui des hommes de 55 à 64 ans dans l'UE s'est réduit, passant d'une différence de 19,1 points de pourcentage en 2002 à 13,2 pp en 2015.



Source : Eurostat

Le taux d'emploi des 55-64 ans est le plus élevé en Suède (75,5 %) suivie par l'Allemagne (66,2 %) et le Danemark (64,7 %). Les taux les plus bas sont observés en Grèce (34,3 %), en Slovaquie (36,6 %) et au Luxembourg (38,4 %). En France, le taux d'emploi des seniors continue de progresser à vitesse rapide en raison du report à 62 ans de l'âge légal de départ à la retraite. Ainsi, il est passé de 47 à 48,7 % de 2014 à 2015. Il demeure néanmoins inférieur au taux de 50 % préconisé par l'Europe. Ce taux était, en France, de 38 % au début du 21^{ème} siècle. Le taux d'emploi des 60-64 ans est passé en France de 12 à 22 % de 2003 à 2014.

LE COIN DES TENDANCES

Qui sont les bons élèves et les décrocheurs en Europe ?

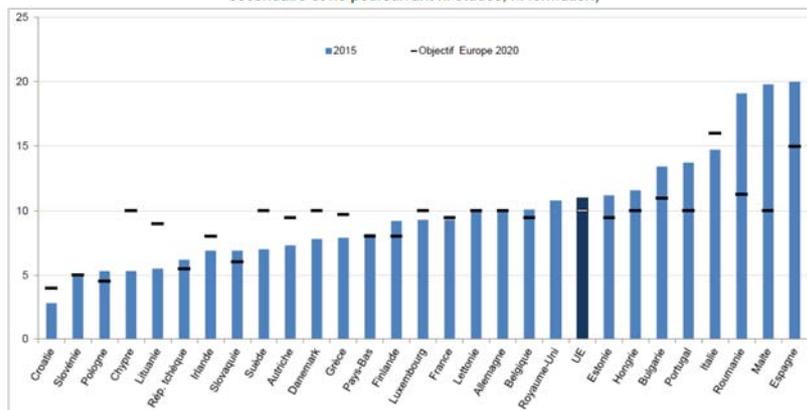
La lutte contre le chômage passe par l'élévation du niveau de formation de la population. Dans l'Union européenne (UE), la part des personnes âgées de 30 à 34 ans diplômées de l'enseignement supérieur est passée de 23,6 % en 2002 à 38,7 % en 2015. Pour les jeunes femmes, la progression est plus nette avec un taux de 43,4 % en 2015 contre 24,5 % en 2002. Les hommes avec un taux de 34 % (contre 22,6 % en 2002) sont désormais distancés, ce qui n'est pas sans poser des problèmes sociaux dans plusieurs pays.

L'Europe s'est fixé un objectif d'au moins 40 % de diplômés chez les 30-34 ans d'ici 2020. Ce taux est atteint dans 17 États membres. Le plus fort taux est constaté en Lituanie (57,6 %) suivie de Chypre (54,6 %), de l'Irlande et du Luxembourg (52,3 % chacun). Le taux français est de 45,1 %. Il était de 31,5 % en 2002. L'objectif spécifique qui est assigné à la France est l'obtention d'un taux de 50 % d'ici 2020. Les taux les plus faibles sont enregistrés en Italie (25,3 %), en Roumanie (25,6 %), à Malte (27,8 %) et en Slovaquie (28,4 %). Il est à souligner que l'Allemagne dont le taux de chômage est un des plus faibles de l'Union se caractérise par un taux de diplômés relativement faible (32,3 %). Le système allemand de l'apprentissage réduit le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur.

Les décrocheurs

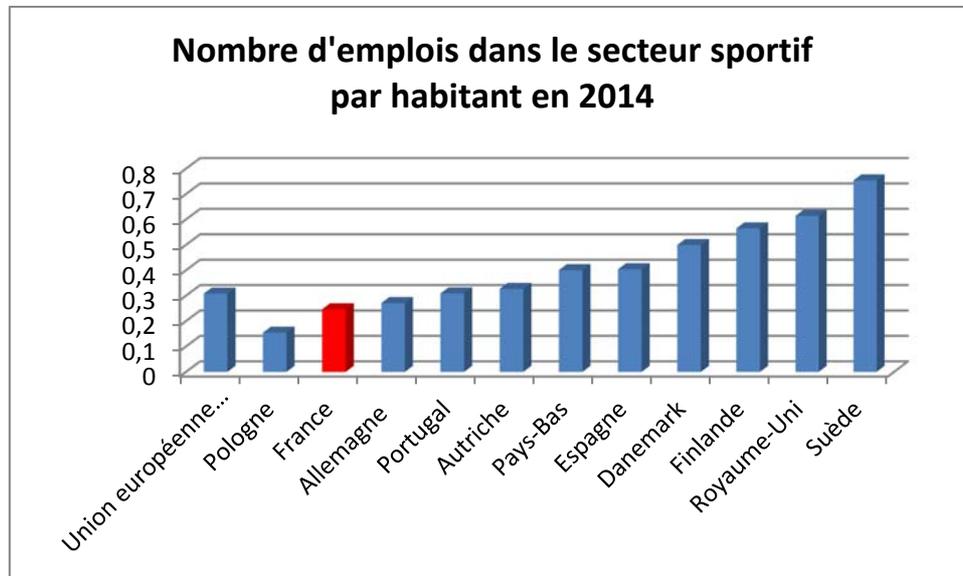
Le nombre de jeunes âgés de 18 à 24 ans ayant quitté prématurément l'éducation et la formation, rebaptisés décrocheurs, a régulièrement diminué au sein de l'Union européenne, passant de 17,0 % en 2002 à 11,0 % en 2015. Les jeunes femmes (9,5 % en 2015) sont moins affectées par ce phénomène que les jeunes hommes (12,4 %). L'objectif Europe 2020 est de réduire les taux de décrochage scolaire dans l'UE à moins de 10 %. Le plus faible taux de « décrochage scolaire » est constaté en Croatie quand le plus élevé est enregistré en Espagne. En Croatie, le taux est de 2,8 % quand il est de 20 % en Espagne. Il est de 9,3 % en France soit un taux inférieur à celui de l'Allemagne (10,1 %) ou du Royaume-Uni (10,8 %).

Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation dans les États membres de l'UE
(% des personnes âgées de 18 à 24 ans possédant au mieux un niveau d'enseignement du premier cycle du secondaire et ne poursuivant ni études, ni formation)



LE COIN DU GRAPHIQUE DE LA SEMAINE

L'emploi sportif, une spécialité nordique



Source Eurostat – Cercle de l'Épargne

Le sport est une activité physique mais aussi et de plus en plus une activité professionnelle créatrice d'emplois. À moins de 100 jours des JO de Rio et à moins de 50 jours de l'Euro 2016, le Brésil comme la France entendent bénéficier de retombées économiques en ayant organisé ces deux événements.

En 2014, l'Union européenne comptait 1,562 million d'emplois dans le secteur sportif. De 2011 à 2014, ce secteur a généré 63 000 emplois. En France, 162 400 emplois dans ce secteur ont été dénombrés. Ce nombre est en recul assez significatif ces dernières années en raison de la crise et de la réduction des dotations des collectivités locales. Ce secteur repose avant tout sur le bénévolat et le secteur associatif.

Ce sont, sans surprise, les pays de l'Europe du Nord où la pratique sportive est de longue date pratiquée que le nombre d'emplois est le plus élevé.

AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Dimanche 1^{er} mai

En **Chine**, seront connus **les indices « non manufacturier » et « manufacturier »**.

En **France**, seront publiés **les résultats des immatriculations automobiles** pour le mois d'avril.

Lundi 2 mai

Au **Japon**, il faudra suivre l'**indice « PMI manufacturier »**. Ce dernier sera également publié pour la **France, l'Italie, l'Allemagne, la Grèce, la zone euro, le Royaume-Uni et les États-Unis**.

Aux **États-Unis**, il faudra regarder **les dépenses de construction** du mois de mars ainsi que **les ventes de véhicules**.

Mardi 3 mai

Au **Royaume-Uni**, sera rendu public l'**indice « PMI construction »**.

Pour la **zone euro**, sera communiqué l'**indice de la production**.

Mercredi 4 mai

En **Espagne**, sera publié **le taux de chômage** du mois d'avril.

L'**indice PMI des services** sera communiqué pour la **France, l'Espagne, l'Italie, la zone euro le Royaume-Uni et les États-Unis**.

L'**indice PMI composite de Markit** sera communiqué pour la **France, l'Allemagne et les États-Unis**.

Pour la **zone euro**, seront publiées **les ventes au détail** du mois de mars.

Aux **États-Unis**, il faudra suivre **la balance commerciale** du mois de mars, **les coûts salariaux** du premier trimestre et **les fluctuations de l'emploi** du mois d'avril.

Jeudi 5 mai

Pour la **Chine**, sera connu l'**indice PMI manufacturier Caixin**.

Vendredi 6 mai

Pour la Chine, sera publié l'**indice PMI des services**.

En France, seront publiés **les résultats de la balance commerciale**. Sera également rendu public **le résultat budgétaire du mois de mars**.

Pour le **mois d'avril**, seront publiés **les résultats de l'emploi aux États-Unis** (taux de chômage, taux de participation au marché du travail, emploi non agricole, temps de travail, revenu moyen horaire).

Toujours aux **États-Unis**, il faudra regarder **les variations crédit à la consommation** pour le mois de mars.

La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson
Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorello.fr

Pour tout contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorello.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorello.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----
Prénom -----
Fonction: -----
Organisme: -----
Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----
Pays
Tél.: -----
E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC